

LE PREFET
COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE
DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON

REPUBLIQUE FRANCAISE

Direction Régionale des Affaires Culturelles
5 rue Salle l'Evêque
34026 MONTPELLIER

87 0 3 1 1

A R R Ê T É

Portant inscription de l'éolienne de Roueïre à QUARANTE (Hérault)
sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques

LE PREFET, COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON
COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE DE L'HERAULT
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques notamment l'article 2, modifiée et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943 et 30 décembre 1966 et les décrets modifiés du 18 mars 1924 et n°61.428 du 18 avril 1961 ;

VU le décret n°82.390 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des commissaires de la République de région ;

VU le décret n°84.1006 du 15 novembre 1984 relatif au classement parmi les monuments historiques et à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ;

VU le décret n°84.1007 du 15 novembre 1984 instituant auprès des commissaires de la République de région une commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique ;

La Commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique de la région Languedoc-Roussillon entendue, en sa séance du 16 mars 1987 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDERANT que l'éolienne de Roueïre à QUARANTE (Hérault) présente un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de son exemplarité dans l'architecture technique de l'énergie éolienne et de sa monumentalité.

CONSIDERANT la nécessité de donner à l'immeuble une mesure de protection pendant la durée de la procédure de classement initiée sur proposition de la Commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique de la Région Languedoc-Roussillon ;

Article 1er : Est inscrite sur l'Inventaire Supplémentaire des monuments historiques l'éolienne de Roueïre, en totalité, y compris ses dispositifs techniques à QUARANTE (Hérault) située, parcelles n°360 et 361 d'une contenance respective de 0a 62ca et 1a 17ca, section B, et appartenant, pour la parcelle n°360, à la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural du Languedoc-Roussillon, représentée par Monsieur J.C Ricoux, directeur départemental de l'Hérault, domaine de Maurin à LATTES (Hérault) par acte passé le 4 septembre 1981 devant Maître Georges MANSOUX, notaire à BEZIERS (Hérault), et publié le 8 octobre 1981 au 1er bureau des hypothèques de BEZIERS (Hérault), volume 3073, n°9 et, pour la parcelle n°361, à la commune, par acte passé le 2 juillet 1985 devant Maître Gérard ROUSTIT notaire à QUARANTE (Hérault) et publié au 1er bureau des hypothèques de BEZIERS (Hérault) le 8 août 1985, volume 5115, n°13.

Article 2 : Le présent arrêté, dont une ampliation certifiée conforme sera adressée sans délai au Ministre chargé de la Culture, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région.

Article 4 : Il sera notifié au commissaire de la République du département, au maire de la commune et aux propriétaires intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à MONTPELLIER, le

29 AVR. 1987

P. Le Préfet
Commissaire de la République de Région
Le Sous-Préfet
Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Copie certifiée conforme
à l'original

Pour ampliation

LE CONSERVATEUR RÉGIONAL
DES MONUMENTS HISTORIQUES

Jean-Pierre CALMEL

Jean-François DENIS

Département :
HERAULT

Commune :
QUARANTE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
CENTRE DES IMPOTS FONCIERS
11 Av PIERRE VERDIER B.P 751 34522
34522 BEZIERS CEDEX
tél. 04 67 35 69 03 -fax 04 67 35 69 00
cdif.beziers@dgfip.finances.gouv.fr

Section : B
Feuille : 000 B 02

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 27/06/2014
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2012 Ministère de l'Économie et des
Finances

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

